



VILLE DE LAMBERSART

Direction Pôle Ville Animatrice
Service Animation des Politiques
Sportives
FH/YL/AS

N° 20240326

Le Maire de la Commune de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2023 donnant au Maire les délégations

par lesdits articles et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n°2023P00203 du 31 mars 2023 donnant délégation à Monsieur Thomas HUBERT, Adjoint au Maire,

Considérant la volonté de la commune de mettre en place des ateliers sportifs dédiés à la boxe et que cette démarche nécessite le concours de prestataires extérieurs,

DÉCIDE

Article 1: De ratifier la convention passée avec l'association « Institut de Boxe Wervicquois », **représentée par Monsieur Jean Pierre Six, sis 11 allée du Beau Chêne (59560) à Comines France pour assurer l'animation de cet atelier.**

Article 2 : La dépense correspondante est de 60 Euros nets de taxe par séance, à raison d'une séance hebdomadaire de 18h15 à 20h (hors vacances scolaires et jours fériés) du 7 novembre 2024 au 26 juin 2025. La somme sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Commune (fonction 338 nature 611).

Article 3: Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services de la Commune et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 14 NOV 2024

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué



Thomas HUBERT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20240326
Objet :	Convention passée avec l'association « Institut de Boxe Wervicquois » pour l'animation d'un atelier boxe hebdomadaire du 7 novembre 2024 au 26 juin 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.1 - Enseignement
Identifiant unique :	059-215903287-20241114-D20240326-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20241114-D20240326-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20240326.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20241114-D20240326-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	287.3 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20240326 Convention atelier boxe.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20241114-D20240326-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	520.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 novembre 2024 à 17h11min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 novembre 2024 à 17h11min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 novembre 2024 à 17h14min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 novembre 2024 à 17h14min30s	Reçu par le MI le 2024-11-14